

## **TOUT L'IMMOBILIER**

### **LA CHRONIQUE DE L'AGEDEC, Association genevoise pour la défense des contribuables (\*)**

#### **VALEURS LOCATIVES: VERS UNE HAUSSE ?**

Par Maître Michel LAMBELET

Avocat – Expert en Fiscalité, Président de l'AGEDEC, GENEVE

Inscrivez-vous au séminaire AGEDEC !

La nouvelle détermination des valeurs locatives tant cantonales que fédérales des biens immobiliers occupés par leur propriétaire a été finalisée courant 2007, avec toutefois une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette modification concernera donc la période fiscale 2008 traitée dans la déclaration d'impôt qui sera établie par chacun des contribuables au tout début 2009.

L'AGEDEC organise donc un séminaire destiné à permettre aux contribuables genevois de saisir les tenants et aboutissants de cette nouvelle détermination des valeurs locatives, qui servira de base pour les déclarations futures.

Ce séminaire, préparé et conduit par des spécialistes, mais destiné aux contribuables genevois, que ceux-ci aient ou non des connaissances en fiscalité, s'articulera sur deux grands thèmes, dont l'un concernera spécialement la problématique des valeurs locatives des biens immobiliers occupés par leur propriétaire.

Les questions suivantes seront notamment traitées:

- Pourquoi un changement de système ?
- Quels sont les changements qui ont été opérés ?
- Quelles en seront les conséquences pour les contribuables ?
- Augmentation, réduction ou statu quo pour les propriétaires de villa, respectivement les propriétaires d'un appartement ?
- En pratique, que faire au début 2009 et lors de la réception de son bordereau 2009 ?

Lors de ce séminaire, chacun des participants pourra appréhender les changements dans leur globalité mais également au regard de sa situation personnelle, puisque les aspects pratiques de cette modification seront largement traités.

Insérer le bulletin d'inscription.

Insérer le bulletin de demande d'adhésion.

\* \* \*

(\*) association créée en 2005 dont les membres fondateurs ont été Mme et M LARPIN (Impôts Service) ainsi que Me Michel LAMBELET